

PARTOUT, LA CULTURE

POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL
EN CULTURE 2018-2023

The page features decorative geometric shapes in the corners. The top-left corner has a large orange and yellow triangle. The top-right corner has a blue and purple triangle. The bottom-left corner has a blue and purple triangle. The bottom-right corner has a yellow and orange triangle. The background is white.

La présente publication est accessible dans le site Web
du ministère de la Culture et des Communications,
à l'adresse suivante : www.partoutlaculture.gouv.qc.ca

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

Bibliothèque et Archives Canada, 2018

ISBN : 978-2-550-81348-4 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-81349-1 (version PDF)

© Gouvernement du Québec, 2018

PARTOUT, LA CULTURE

POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL
EN CULTURE 2018-2023



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
ORIENTATION 1	
CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF GRÂCE À LA CULTURE	3
Une vie culturelle en français, participative et engagée	3
L'apport croisé des secteurs culturels, éducatifs et sociaux	5
ORIENTATION 2	
FAÇONNER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CRÉATION ET AU RAYONNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE	7
Le déploiement de la création et de la production	7
La diffusion de la culture québécoise et sa notoriété à l'international	8
L'accès équitable à une vie professionnelle gratifiante et évolutive	9
ORIENTATION 3	
DYNAMISER LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET LE TERRITOIRE	11
La culture et le patrimoine, éléments fondamentaux de la vitalité du territoire	11
La puissance de l'action locale et régionale	13
ORIENTATION 4	
ACCROÎTRE L'APPORT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS À L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC	15
L'entrepreneuriat culturel et l'originalité des modèles organisationnels	15
La performance sur les marchés nationaux et internationaux	16
Les clés de l'économie numérique	17
ENGAGEMENTS PARTICULIERS À L'ÉGARD DES AUTOCHTONES	18
ÉVALUATION ET SUIVI	19
SYNTHÈSE	20
Liste des sigles	24



INTRODUCTION

Le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 accompagne la politique culturelle du Québec *Partout, la culture*. Il est le fruit d'une mobilisation exceptionnelle au sein de l'appareil gouvernemental. En effet, pas moins de 34 ministères et organismes s'engagent à y travailler, de concert avec le ministère de la Culture et des Communications et son réseau de 13 sociétés d'État et d'organismes, pour concrétiser les objectifs énoncés dans la politique culturelle.

Ce plan d'action exprime la vision du gouvernement et établit ses priorités par la proposition d'un premier ensemble de gestes concrets visant à assurer la présence et la vitalité de la culture québécoise partout et au bénéfice de tous. Au cours des cinq prochaines années, près de 600,9 M\$ seront investis pour la mise en œuvre des 41 mesures qui y sont inscrites.

Ces mesures permettront de mieux appuyer les personnes et les organisations qui sont au cœur du dynamisme culturel québécois et de développer de nouveaux réseaux de partenaires dans les sphères sociales, économiques et territoriales. Elles s'inscrivent en complémentarité des actions déjà entreprises par le gouvernement pour stimuler la créativité et l'innovation en culture au Québec.

Dans un contexte où l'offre culturelle est abondante et mondialisée – notamment en ce qui concerne les films, les livres et la musique –, ce plan d'action vise l'atteinte d'objectifs cruciaux pour la culture québécoise : attirer l'attention sur elle et la rendre accessible à tous, pour que chacun puisse découvrir les produits culturels québécois et les apprécier.

Les mesures préconisées ne touchent pas un secteur d'intervention en particulier; elles s'adressent à tous de manière transversale. Des mesures supplémentaires pourront s'ajouter et faire évoluer ce plan au cours des prochaines années.

C'est le ministère de la Culture et des Communications qui coordonne la mise en œuvre et le suivi de ce plan d'action.



ORIENTATION 1

CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF GRÂCE À LA CULTURE

UNE VIE CULTURELLE EN FRANÇAIS, PARTICIPATIVE ET ENGAGÉE

Objectif 1.1 Prendre appui sur la participation à la vie culturelle pour valoriser la langue française

Mesure 1



Centrer l'approche gouvernementale en matière de langue française sur la promotion et la valorisation et sur ses liens indissociables avec la culture

Responsable : MCC

Partenaires : MEES, MTESS, MIDI, OQLF, CSLF, sociétés d'État en culture

Actions prévues :

- renforcement du mandat du Secrétariat à la politique linguistique, qui devient le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française;
- mobilisation des acteurs gouvernementaux, institutionnels, culturels, économiques, sociaux et communautaires;
- mise en place d'un comité interministériel visant à assurer la cohérence et la convergence de l'action gouvernementale en matière de langue;
- conception et mise en œuvre d'un plan d'action interministériel intégré dans le cadre de la Stratégie partenariale de promotion et de valorisation de la langue française;
- rehaussement du soutien financier aux initiatives associées à la promotion et à la valorisation de la langue française dans l'espace public québécois;
- consolidation et renforcement du volet langue dans le cadre des ententes de développement culturel conclues avec les instances municipales;
- déploiement à grande échelle de l'approche de jumelage linguistique auprès de personnes ne connaissant pas ou connaissant peu la langue française;
- intensification des activités de communication visant à promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'espace public.

11,5 M\$

Objectif 1.2 Soutenir une participation culturelle élargie et inclusive

Mesure 2 Encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outil d'intervention sociale

Responsable : MCC

Partenaires : MEES, MTESS, MSSS, SCF, OPHQ

Actions prévues :

- promotion du loisir culturel comme composante majeure de la culture québécoise;
- soutien financier d'activités de loisir culturel, notamment dans des réseaux s'adressant à des populations ayant moins accès à la culture : jeunes dans les camps de jour, aînés, résidents de CHSLD, personnes handicapées, personnes issues de l'immigration, etc., et ce, en dehors des écoles et des lieux culturels traditionnels;
- offre de programmes de formation et d'accompagnement pour l'intégration de volets culturels à l'offre de services en loisir public : arts visuels et multimédias, danse, généalogie, improvisation théâtrale, slam, etc.;
- création de mécanismes de reconnaissance de l'engagement citoyen bénévole en culture;
- soutien financier de projets visant la santé mentale, l'inclusion sociale et économique, l'éducation populaire et collective, etc.;
- évaluation des effets des activités culturelles dans une optique d'intervention sociale.

10 M\$

Mesure 3 Enrichir l'éventail des activités et des services adaptés aux besoins des personnes handicapées, immigrantes ou en situation de pauvreté qu'offrent les sociétés d'État en culture

Responsables : SPDAM, SGTQ, MCQ, MACM, MNBAQ, BAnQ

Partenaires : MCC, MIDI, OPHQ

Actions prévues :

- achat d'équipement spécialisé et de produits culturels dont le format de diffusion est non standard;
- conception d'animations sur mesure;
- tenue d'activités « hors les murs », dans des lieux publics par exemple;
- adaptation des lieux pour permettre un accès universel lors de la planification de projets de rénovation.

2,5 M\$

Mesure 4 Encourager la tenue d'activités citoyennes collaboratives menant à la diffusion et à la mise en valeur de documents patrimoniaux québécois sur le Web

Responsable : BAnQ

Actions prévues :

- mise en ligne de documents faisant partie des collections patrimoniales de BAnQ sur diverses plateformes collaboratives internationales reconnues;
- offre d'activités de formation destinées à la population portant sur l'édition de contenus sur ces plateformes virtuelles.

181,4 k\$

Mesure 5 Offrir aux Québécoises et aux Québécois l'accès gratuit aux musées un dimanche par mois

Responsable : MCC

Action prévue :

- instauration d'une mesure de gratuité grâce à une bonification du budget de fonctionnement des musées nationaux et privés soutenus par le Ministère.

5 M\$

Objectif 1.3 Renforcer l'engagement individuel et collectif en culture

Mesure 6 Moderniser le programme Mécénat Placements Culture

Responsable : MCC

Actions prévues :

- introduction de facteurs de pondération tenant compte, par exemple, de la taille et de l'emplacement géographique d'un organisme;
- ouverture du programme à des collectes de fonds effectuées par des regroupements d'organismes.

13,8 M\$

Mesure 7 Encourager la philanthropie culturelle par des mesures fiscales

Responsable : MFQ

Partenaire : MCC

Actions prévues :

- prolongation du crédit d'impôt pour un premier don en culture;
- promotion de la philanthropie culturelle auprès des milieux culturels, entre autres par l'offre de formation.

2,5 M\$

L'APPORT CROISÉ DES SECTEURS CULTURELS, ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

Objectif 1.4 Amplifier la relation entre la culture et l'éducation

Mesure 8 Conclure une nouvelle alliance culture-éducation-famille



Responsable : MCC

Partenaires : MEES, MFA, sociétés d'État en culture

Actions prévues :

- initiation des élèves à des disciplines artistiques qui ne figurent pas dans le Programme de formation de l'école québécoise, comme le cinéma;
- sensibilisation des familles ainsi que des milieux scolaires et de la petite enfance aux bienfaits liés à la pratique d'activités culturelles;
- enrichissement de la formation des enseignants et des éducateurs pour une meilleure intégration de la dimension culturelle à leur pratique professionnelle;
- offre de formation aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels qui désirent optimiser leur intervention en milieu scolaire;
- mise en place d'un chantier collaboratif de recherche pour accroître les connaissances sur la relation des jeunes avec la culture (champs d'intérêt, comportements, freins à l'accès, place et retombées de la culture à l'école, etc.);
- mutualisation et partage des connaissances, des expertises et des projets des sociétés d'État en culture qui sont actives dans la relation culture-éducation-famille.

30,5 M\$

Mesure 9 Améliorer l'offre de sorties et d'activités culturelles dans le parcours éducatif

Responsable : MCC

Partenaires : MEES, MFA

Effets recherchés :

- multiplication des occasions pour les élèves de vivre des expériences culturelles (arts visuels, chant choral, création vidéo, improvisation théâtrale, etc.) en classe, pendant les activités parascolaires ou au service de garde en milieu scolaire;
- augmentation du nombre d'enfants et d'adultes en formation qui accèdent à un éventail diversifié d'activités associées à différents domaines culturels (arts de la scène, littérature, muséologie, etc.), peu importe s'ils fréquentent un centre de la petite enfance, une garderie subventionnée, une école ou un centre d'éducation des adultes;
- accroissement de l'offre d'activités culturelles des collèges et des universités.

35 M\$

Objectif 1.5 Accroître la synergie des secteurs culturels et sociaux

Mesure 10 Soutenir des projets culturels et d'engagement social pour les jeunes Autochtones

Responsable : LOJIQ

Partenaires : CALQ, MCC, SAJ, SAA

Effets recherchés :

- appui à des projets intégrant les jeunes des Premières Nations et des communautés inuites, et à des projets initiés par eux;
- aide au développement de projets de médiation culturelle;
- intégration professionnelle de ces jeunes dans les milieux artistiques, culturels, communautaires et associatifs;
- participation de ces jeunes à des stages, à des formations, à des séjours professionnels et de perfectionnement valorisant la culture comme levier d'intervention sociale.

550 k\$

Mesure 11



Offrir aux personnes immigrantes et aux personnes nouvellement arrivées au Québec un accompagnement en matière de culture dans les bibliothèques municipales

Responsable : MIDI

Partenaire : MCC

Actions prévues :

- embauche de médiatrices et médiateurs culturels dans les bibliothèques municipales chargés d'animer des séances d'information sur la culture québécoise;
- accompagnement de groupes lors d'activités culturelles;
- mise sur pied et suivi de projets de loisir culturel avec les personnes immigrantes.

450 k\$

ORIENTATION 2

FAÇONNER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CRÉATION ET AU RAYONNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE

LE DÉPLOIEMENT DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION

Objectif 2.1 **Soutenir une création et une production répondant à de hauts standards de qualité**

Objectif 2.2 **Favoriser la diversité des formes d'expression artistique et culturelle**

Mesure 12 **Augmenter l'aide gouvernementale destinée à la création et à la production**

Responsable : MCC

Partenaires : CALQ, SODEC

Effets recherchés :

- amélioration du soutien pour encourager l'excellence, l'innovation, le développement des organismes et des entreprises culturelles ainsi que du soutien pour faciliter le cheminement professionnel des artistes;
- augmentation du montant des bourses et des subventions;
- augmentation du nombre d'artistes boursiers et du nombre d'œuvres subventionnées;
- appui aux nouvelles pratiques artistiques, hybrides ou numériques.

60 M\$

Mesure 13 **Réviser la loi constitutive de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)**

Responsable : MCC

Partenaire : SODEC

Effets recherchés :

- actualisation de la mission et des domaines d'intervention de la SODEC;
- amélioration de l'efficacité de ses instances consultatives;
- modernisation de son fonctionnement et de ses programmes;
- accentuation de l'attention accordée aux régions;
- amélioration des services de première ligne destinés aux entreprises culturelles;
- officialisation de son mandat de gestion du patrimoine immobilier.

LA DIFFUSION DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE ET SA NOTORIÉTÉ À L'INTERNATIONAL

Objectif 2.3 Favoriser la diffusion culturelle sur tout le territoire québécois, au Canada et sur la scène internationale

Mesure 14 Augmenter le soutien gouvernemental à la diffusion culturelle au Québec

Responsable : MCC

Partenaires : CALQ, SODEC

Effets recherchés :

- augmentation du montant des bourses et des subventions;
- augmentation du nombre de productions et d'œuvres québécoises, canadiennes et étrangères diffusées sur tout le territoire, et du nombre de spectacles en tournée;
- offre d'une plus grande diversité d'œuvres et de productions québécoises et accès de la population québécoise à un plus grand éventail d'expériences culturelles;
- amélioration de l'efficacité de la distribution et de la promotion des produits culturels dans les domaines du cinéma et de la musique;
- renforcement des activités de développement de public pour les institutions muséales, les médias communautaires, les bibliothèques publiques, les salons du livre ou des métiers d'art, notamment;
- élargissement des connaissances sur les meilleures pratiques de promotion et de développement de public, notamment dans l'univers numérique.

52 M\$

Objectif 2.4 Accroître l'influence du Québec en matière de culture et la coopération avec ses partenaires internationaux

Mesure 15 Renforcer les actions de coopération et accroître la présence du Québec aux forums internationaux

Responsable : MCC

Partenaires : MRIF, MESI, sociétés d'État en culture et organismes du secteur de la langue française

Actions prévues :

- conclusion de partenariats, signature de nouvelles ententes bilatérales de coopération et ajout d'un volet culturel à certaines ententes de coopération déjà existantes;
- promotion de la diversité des expressions culturelles, en collaboration notamment avec les pays en développement de la Francophonie;
- consolidation de l'engagement du Québec auprès de ses partenaires de la Francophonie et de son rôle en matière de culture au sein de l'UNESCO;
- renforcement de la coopération au sein de la Francophonie en vue d'accroître la visibilité des contenus culturels francophones dans l'univers numérique, en incluant TV5.

11,5 M\$

L'ACCÈS ÉQUITABLE À UNE VIE PROFESSIONNELLE GRATIFIANTE ET ÉVOLUTIVE

Objectif 2.5 Améliorer les conditions socioéconomiques des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels

Mesure 16 Mettre en œuvre des solutions concrètes à la problématique de l'emploi, de la rémunération et de la protection sociale des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels

Responsable : MCC

Partenaires : CALQ, SODEC, MTESS, CNESST, OCCQ, CCQ, SCF

Actions prévues à court terme :

- révision des deux lois sur le statut de l'artiste;
- conclusion d'une entente avec la CNESST pour protéger les artistes du cirque lors de leurs entraînements;
- création d'un guichet unique d'aide et d'accompagnement pour les victimes d'agressions sexuelles et de harcèlement;
- offre de formation pour sensibiliser l'ensemble du secteur culturel québécois à la prévention des agressions sexuelles et du harcèlement;
- mise en œuvre de services d'accompagnement pour faciliter la transition de carrière des artistes des arts de la scène (danse, cirque, théâtre et musique).

Autres actions prévues :

- amélioration de la connaissance des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels;
- examen de moyens pour améliorer l'accès des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels à un régime de retraite, à des assurances collectives et à des mesures fiscales adaptées à leur réalité;
- obtention d'une reconnaissance des métiers traditionnels dans le domaine du bâtiment par l'industrie de la construction et élaboration d'un programme de formation pour assurer la transmission des savoir-faire liés au patrimoine bâti.

5 M\$

Objectif 2.6 Offrir aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels l'accès à un continuum cohérent de formation professionnelle et de perfectionnement

Mesure 17 Bonifier l'accès des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels à la formation

Responsable : MCC

Partenaires : MTESS, MEES, CPMT, CMADQ, CALQ

Actions prévues :

- examen de l'ensemble de la formation artistique disponible au Québec dans la perspective d'en améliorer la cohérence et l'accessibilité, et création d'un répertoire unifié de l'offre;
- révision du Plan national de formation en métiers d'art;
- création d'un pôle d'excellence en art et créativité numérique regroupant les réseaux de l'enseignement, de la recherche et de la culture ainsi que les entreprises créatives;
- actualisation de l'engagement tripartite MCC-MTESS-CPMT pour assurer la présence de formation continue en culture partout au Québec (Stratégie nationale de la main-d'œuvre);
- bonification du soutien accordé au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, à l'École nationale de l'humour et à l'École nationale de cirque.

14,3 M\$

Objectif 2.7 Assurer une meilleure inclusion de tous les talents

Mesure 18 Mettre en place des actions visant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'équité dans le secteur culturel

Responsables : MCC, sociétés d'État en culture

Partenaires : MIDI, MTESS, SCF, OPHQ

Actions prévues :

- analyse des facteurs et des situations d'exclusion dans les différents métiers du secteur culturel;
- détermination et mise en place d'interventions prioritaires pour améliorer l'accès de toutes et tous aux services, aux programmes, aux emplois, aux réseaux et aux structures décisionnelles en culture, en incluant la représentation dans les espaces médiatiques et audiovisuels;
- analyse des meilleures pratiques et de leurs retombées sur certains groupes sociaux au sein du secteur culturel, notamment les femmes, les personnes issues de la diversité, les artistes, les travailleuses et travailleurs culturels vivant avec un handicap, ainsi que sur la relève.

ORIENTATION 3

DYNAMISER LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET LE TERRITOIRE

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE, ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

Objectif 3.1 Améliorer la qualité des milieux de vie grâce à la culture

Mesure 19 Doter le Québec d'une stratégie gouvernementale en architecture

Responsable : MCC

Partenaires : MEES, MSSS, MAMOT, MERN, SQI, CT, CCNQ, CALQ, MTMDET, SHQ

Effets recherchés :

- reconnaissance de la valeur de l'architecture dans la création de milieux de vie de qualité;
- stimulation de l'excellence, de la créativité et de l'innovation en architecture et en design urbain;
- adoption de pratiques exemplaires dans les projets menés par l'État et mise en place de mesures incitatives en ce sens dans les projets qu'il subventionne;
- mise en valeur des savoir-faire et des matériaux québécois;
- qualité et durabilité des constructions.

100 k\$

Mesure 20 Améliorer l'attribution du financement public aux festivals et événements en culture

Responsable : MCC

Partenaires : CALQ, SODEC

Effets recherchés :

- amélioration de l'adéquation entre la date d'octroi du financement public et la date de la tenue d'activités en culture;
- simplification du travail des organisations culturelles par la signature d'ententes pluriannuelles.

14,6 M\$

Mesure 21 Favoriser la mise en valeur des composantes culturelles dans les démarches de planification du milieu municipal en matière d'aménagement du territoire

Responsable : MAMOT

Partenaire : MCC

Actions prévues :

- diffusion d'outils d'accompagnement destinés au milieu municipal pour faciliter l'intégration des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement culturel du territoire;
- accompagnement des MRC pour assurer une meilleure prise en compte des composantes culturelles : paysage, patrimoine bâti, architecture, espace public et art public, en collaboration avec les différents ministères et organismes concernés.

Mesure 22 **Soutenir le développement des entreprises œuvrant en agrotourisme et en tourisme gourmand dont les activités contribuent à mettre en valeur l'identité culinaire québécoise**

Responsable : MAPAQ

Partenaires : MCC, MTO

Effets recherchés :

- accroissement de l'offre en agrotourisme et en tourisme gourmand mettant en valeur l'identité culinaire québécoise;
- contribution au positionnement de l'identité culinaire québécoise dans l'offre touristique globale;
- mise en valeur de l'identité culinaire québécoise auprès des consommateurs.

Objectif 3.2 **Miser sur le plein potentiel du patrimoine culturel**

Mesure 23 **Bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois pour améliorer le soutien à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission de ce patrimoine**

Responsable : MCC

Partenaires : MFQ, MEES, MDDELCC, MFFP, MTO, MAPAQ, MAMOT, SAA, CALQ, SODEC, MCQ

Actions prévues :

- investissements pour la restauration d'immeubles patrimoniaux;
- production d'études et d'inventaires, tenue d'activités de diffusion, de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine culturel;
- conception et renouvellement des expositions permanentes dans les institutions muséales;
- planification des désignations d'importants éléments du patrimoine immatériel de la culture québécoise et interventions ciblées pour accompagner ces désignations;
- soutien à la formation en musique et en danse traditionnelles grâce à une enveloppe budgétaire spécifique;
- adoption de mesures particulières concernant les pratiques culturelles traditionnelles autochtones.

35,5 M\$

Mesure 24 **Soutenir les communautés qui se mobilisent en faveur de la protection, de la transmission et de la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux**

Responsables : MCC, CPCQ

Actions prévues :

- bonification de l'aide financière consacrée à la conservation du patrimoine culturel à caractère religieux dans toutes les régions du Québec;
- élaboration d'une stratégie de protection des biens mobiliers à caractère religieux;
- recherche d'approches facilitant la conversion de lieux de culte désacralisés ou désaffectés, en particulier les immeubles patrimoniaux protégés en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

25 M\$

Mesure 25 **Agir de manière exemplaire dans la gestion du patrimoine culturel de l'État**

Responsable : MCC

Partenaires : MEES, MAMOT, MDDELCC, MERN, MSSS, MJQ, MFFP, MTMDET, CCNQ, SEPAQ, SQI, SODEC, BANQ, CPCQ, MNBAQ, MACM, MCQ, Commission de toponymie

Actions prévues :

- recours aux meilleures pratiques pour assurer la transmission des éléments de la mémoire collective et de l'identité québécoise aux générations futures;
- établissement d'une directive gouvernementale concernant la préservation, la restauration et la réhabilitation des immeubles de l'État, en fonction de leur valeur patrimoniale, en cohérence avec la vision de la gestion immobilière du gouvernement du Québec pour la période 2018-2023;
- adaptation des infrastructures pour assurer la conservation des collections des musées nationaux;
- réalisation d'un projet majeur concernant la gestion des collections archéologiques dans la capitale nationale.

5 M\$

Mesure 26**Mettre en œuvre une stratégie de commémoration**

Responsable : MCC

Partenaires : Commission de toponymie, SAA

Actions prévues :

- définition de principes et d'orientations permettant de structurer les activités de commémoration sur le territoire du Québec;
- prise en compte de la toponymie, notamment autochtone, dans les activités de commémoration;
- coordination des activités de commémoration du gouvernement du Québec.

LA PUISSANCE DE L'ACTION LOCALE ET RÉGIONALE**Objectif 3.3 Prendre en compte la diversité des régions**

Mesure 27**Tirer profit d'une meilleure coordination des services gouvernementaux en culture, en communications et en langue française qui sont offerts dans toutes les régions**

Responsable : MCC

Partenaires : CALQ, SODEC, BANQ, CMADQ, OQLF, STQ

Effets recherchés :

- optimisation de la connaissance et de l'utilisation des services gouvernementaux en culture, en communications et en langue française;
- diffusion de renseignements sur l'ensemble des services gouvernementaux et accompagnement en matière de développement culturel;
- synergie et coordination efficace des interventions gouvernementales.

Objectif 3.4 Prendre appui sur les initiatives culturelles des municipalités, des municipalités régionales de comté et des Autochtones

Mesure 28**Établir un nouveau partenariat avec les gouvernements de proximité en matière de culture et de langue**

Responsables : MCC, CALQ

Partenaire : MAMOT

Actions prévues :

- bonification du budget disponible pour la conclusion d'ententes, y compris avec les communautés autochtones;
- publication d'un nouveau cadre de référence et d'un nouveau guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale;
- évaluation de la possibilité de déléguer aux MRC certains pouvoirs qui sont détenus par des municipalités en matière de patrimoine.

28 M\$**Objectif 3.4.1 Renforcer le rôle culturel de Québec, capitale nationale**

Mesure 29**Contribuer au positionnement de Québec comme ville créative de l'UNESCO**

Responsable : MCC

Partenaires : MTO, MRIF, SCN, sociétés d'État en culture

Effets recherchés :

- rayonnement national et international de la ville de Québec comme capitale culturelle;
- appropriation, par les citoyens et le milieu littéraire, de la désignation de Québec comme ville créative de littérature par l'UNESCO;
- multiplication des initiatives de maillage entre le numérique en culture, le patrimoine et les arts vivants dans une perspective de développement économique et d'aménagement culturel du territoire.

1 M\$

Mesure 30	Appuyer l'essor de grandes institutions culturelles de la capitale nationale	Responsable : MCC	Action prévue :	<ul style="list-style-type: none"> - bonification ponctuelle du soutien financier accordé au Musée national des beaux-arts du Québec, au Musée de la civilisation, à la Société du Grand Théâtre de Québec, à l'Orchestre symphonique de Québec et au Capitole de Québec. 	24,2 M\$	
Mesure 31	Soutenir la Ville de Québec dans sa volonté de diversifier et de bonifier son offre d'événements de grande envergure	Responsable : SCN	Action prévue :	<ul style="list-style-type: none"> - prolongation du Fonds pour les grands événements. 	5 M\$	
Objectif 3.4.2 Miser sur l'énergie culturelle de Montréal, métropole du Québec						
Mesure 32	Renforcer la reconnaissance de Montréal comme chef de file en créativité numérique	Responsable : MCC	Partenaires : SRM, MESI, MRIF, sociétés d'État en culture	Actions prévues :	<ul style="list-style-type: none"> - soutien à la réalisation de projets renforçant les maillages entre le milieu artistique, les industries et le milieu scientifique; - soutien de projets qui font rayonner la créativité numérique montréalaise et qui suscitent l'interaction avec les citoyens; - soutien d'initiatives collectives de partage d'expertise, de mise en commun des ressources, de mise en valeur des talents et de diffusion des œuvres numériques ici et à l'étranger. 	1 M\$
Mesure 33	Appuyer l'essor de grandes institutions culturelles de la métropole	Responsable : MCC	Action prévue :	<ul style="list-style-type: none"> - bonification ponctuelle du soutien financier accordé au Musée d'art contemporain de Montréal, au Musée des beaux-arts de Montréal, au Musée McCord Stewart, à l'Orchestre Métropolitain et à l'Orchestre symphonique de Montréal. 	38,5 M\$	
Mesure 34	Favoriser l'inclusion de mesures culturelles dans les plans d'action des municipalités et des municipalités régionales de comté engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et faciliter leur réalisation	Responsable : MFA	Partenaires : MAMOT, MCC	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de répertorier et de promouvoir les bonnes pratiques des municipalités et des MRC en démarche MADA en matière de participation des aînés à une vie culturelle diversifiée. - De plus, le ministère de la Famille, en collaboration avec le MAMOT, entend poursuivre le soutien à la réalisation de petits projets d'infrastructures, incluant ceux facilitant la tenue d'activités culturelles destinées aux aînés, pour renforcer l'engagement des municipalités et MRC en cette matière. 		

ORIENTATION 4

ACCROÎTRE L'APPORT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS À L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET L'ORIGINALITÉ DES MODÈLES ORGANISATIONNELS

Objectif 4.1 **Créer des conditions propices à l'éclosion et au développement de l'entrepreneuriat culturel**

Mesure 35



Poursuivre la défense des intérêts du Québec en matière de culture et de langue auprès du gouvernement fédéral

Responsable : MCC

Partenaires : MRIF, SQRC

Actions prévues :

- valorisation de la spécificité de l'environnement culturel québécois, en particulier au regard du statut de la langue française, dans le contexte de la révision de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*;
- participation importante au processus d'examen parlementaire de la *Loi sur le droit d'auteur* afin de favoriser une rémunération juste et équitable des créateurs et ayants droit;
- interventions auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – entre autres lors du processus d'examen des nouveaux modèles de distribution de programmation – afin d'assurer l'épanouissement des créateurs et des industries culturelles québécoises dans l'environnement numérique;
- affirmation des positions québécoises dans les forums internationaux, en cohérence avec la Politique internationale du Québec, y compris dans les enceintes commerciales, pour défendre la diversité des expressions culturelles et préserver la capacité du gouvernement du Québec d'adopter et de mettre en œuvre ses propres lois, règlements, politiques et mesures en matière de culture.

Mesure 36

Assurer l'efficacité et l'équité du système fiscal pour les industries culturelles

Responsable : MFQ

Partenaires : MCC, SODEC

Actions prévues :

- création et promotion de mesures fiscales équitables qui favorisent le développement des industries culturelles du Québec, notamment en ce qui a trait au commerce électronique en culture;
- bonification du crédit d'impôt pour le doublage de films;
- bonification du crédit d'impôt pour la production d'événements ou d'environnements multimédias présentés à l'extérieur du Québec;
- élargissement aux plateformes numériques du crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise;
- instauration d'un crédit d'impôt pour appuyer la transformation numérique des entreprises de la presse d'information écrite.

80,3 M\$

Mesure 37 **Soutenir le développement de l'entrepreneuriat culturel à l'ère numérique**

Responsable : SODEC

Partenaire : MCC

Actions prévues :

- adaptation du soutien aux différents stades d'évolution des entreprises culturelles, en incluant la diversification des activités;
- aide pour l'adaptation des entreprises culturelles aux nouvelles technologies;
- appui aux entreprises culturelles pour la tenue d'activités, notamment celles liées à l'accueil de nouvelles clientèles;
- financement des entreprises culturelles à leurs différents stades de développement, notamment par un ajout de 30 M\$ à la banque d'affaires;
- stimulation de l'entrepreneuriat culturel partout au Québec, plus particulièrement auprès de la relève entrepreneuriale.

45 M\$

Objectif 4.2 **Encourager les approches transversales et le partenariat entre les organisations**

Mesure 38 **Faire rayonner les entreprises exemplaires qui misent sur la culture comme levier de développement économique et de responsabilité sociale**

Responsable : MESI

Partenaire : MCC

Actions prévues :

- recensement, en dehors du domaine culturel, d'entreprises répondant à ces critères;
- constitution d'un répertoire fonctionnel sur le Web pour la mise en valeur et la promotion des entreprises sélectionnées.

155 k\$

LA PERFORMANCE SUR LES MARCHÉS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**Objectif 4.3** **Maximiser l'exploitation du marché intérieur**

Mesure 39 **Accroître la diffusion de contenus culturels francophones**

Responsable : STQ

Effets recherchés :

- bonification de l'offre de contenus sur le site telequebec.tv;
- amélioration des capacités technologiques du site telequebec.tv;
- accessibilité technologique adaptée aux habitudes de consommation de la population québécoise;
- positionnement du site telequebec.tv à la hauteur de ses principaux concurrents.

13,7 M\$

Objectif 4.4 Soutenir les artistes ainsi que les entreprises et organismes culturels dans leurs actions de développement de marchés internationaux

Mesure 40 Stimuler l'exportation, le rayonnement et la découvrabilité des œuvres ainsi que des productions culturelles québécoises

Responsable : MCC

Partenaires : MRIF (siège et réseau), MESI, LOJIQ, SODEC, CALQ, MACM, MNBAQ, MCQ, STQ, IQ

Actions prévues :

- renforcement du soutien aux tournées ainsi qu'à la diffusion et à l'exportation des productions culturelles québécoises;
- augmentation du soutien à la mobilité hors Québec des artistes et des entreprises et organismes culturels;
- création de vitrines culturelles et accentuation des présences collectives à l'étranger, notamment grâce à un nouveau fonds interministériel visant des territoires ciblés;
- dotation d'une enveloppe d'aide à la coproduction internationale;
- soutien à des projets de traduction;
- renforcement des services offerts aux milieux culturels par les représentations du Québec à l'étranger;
- financement de l'acquisition de droits pour une diffusion multiplateforme provinciale, nationale et internationale de contenus culturels;
- aménagement de nouvelles installations et acquisition d'équipement à la Délégation générale du Québec à Paris pour permettre une promotion plus efficace de la créativité, de la culture, du savoir et de la spécificité du Québec, et en renforcer l'attractivité (investissement du MRIF).

14 M\$

LES CLÉS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Objectif 4.5 Accroître les compétences numériques

Objectif 4.6 Améliorer les connaissances et la maîtrise des données

Mesure 41 Bonifier et prolonger le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ)



Responsable : MCC

Actions prévues :

- accroissement de la présence des contenus culturels et patrimoniaux québécois dans l'espace numérique;
- élaboration d'une stratégie de visibilité, de découvrabilité et de promotion des contenus culturels québécois francophones sur les réseaux numériques;
- accompagnement du secteur culturel dans son appropriation du numérique;
- soutien à des projets de mutualisation des connaissances, des données et des ressources dans le réseau de la culture;
- appui à la médiation et à la participation à la culture, notamment des jeunes, grâce aux outils et aux pratiques numériques.

15 M\$

ENGAGEMENTS PARTICULIERS À L'ÉGARD DES AUTOCHTONES

Les principales mesures visant à répondre aux engagements particuliers à l'égard des Autochtones inscrits dans la politique culturelle du Québec *Partout, la culture* ont été intégrées au *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*. Ce plan énonce, dans son deuxième axe, les actions qu'entend prendre le gouvernement relativement à la promotion des cultures et des langues autochtones. Ces mesures sont principalement sous la responsabilité du MCC.

16,19 M\$

En voici un extrait :

Favoriser la contribution des Premières Nations et des Inuits au dynamisme culturel du Québec

- Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place
- Mettre en place un mécanisme permanent de collaboration et de concertation en matière de culture au sein des Premières Nations et des collectivités inuites
- Mettre en place un programme de formation et d'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés
- Mettre en œuvre une stratégie de valorisation du patrimoine d'intérêt pour les Autochtones
- Favoriser la présence des cultures et des arts autochtones dans l'espace public
- Mettre en place un programme d'aide aux entreprises culturelles autochtones, notamment des secteurs de l'artisanat et des métiers d'art
- Mettre en place un programme d'aide financière aux artistes et aux artisans autochtones
- Soutenir des projets culturels auprès des jeunes d'âge scolaire

Valoriser les langues autochtones comme vecteur essentiel du développement des sociétés autochtones

- Accroître le soutien au secteur des communications (notamment aux radios communautaires) et à la création de contenus originaux dans les communautés autochtones
- Élaborer des programmes de soutien aux langues autochtones, en collaboration avec le gouvernement fédéral
- Adopter une déclaration nationale sur les langues autochtones qui affirme la place particulière qu'elles occupent au Québec
- Rendre disponible de la littérature jeunesse en langues autochtones (mesure sous la responsabilité du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur).

Source : *Faire plus, faire mieux. Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*, Secrétariat aux affaires autochtones, juin 2017.

ÉVALUATION ET SUIVI

La mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 repose sur une vision partagée et une action concertée de plusieurs acteurs. Le ministère de la Culture et des Communications est responsable de la coordination de la mise en œuvre de la politique culturelle du Québec *Partout, la culture* et du présent plan d'action, qui y est étroitement associé.


Un mécanisme sera mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action et pour en déterminer les modalités et l'échéancier. De plus, ce mécanisme prévoira la collaboration des ministères, sociétés d'État et organismes responsables des mesures du plan d'action.

Ce plan d'action a été soumis à une analyse différenciée selon les sexes (ADS). Des indicateurs spécifiques permettront de suivre les effets distincts de certaines de ses mesures sur les femmes et sur les hommes.

SYNTHÈSE

ORIENTATION 1 CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF GRÂCE À LA CULTURE 112 M\$

UNE VIE CULTURELLE EN FRANÇAIS, PARTICIPATIVE ET ENGAGÉE

Objectif 1.1	Prendre appui sur la participation à la vie culturelle pour valoriser la langue française	
Mesure 1	Centrer l'approche gouvernementale en matière de langue française sur la promotion et la valorisation et sur ses liens indissociables avec la culture	
	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MTESS, MIDI, OQLF, CSLF, sociétés d'État en culture	11,5 M\$
Objectif 1.2	Soutenir une participation culturelle élargie et inclusive	
Mesure 2	Encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outil d'intervention sociale	
	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MTESS, MSSS, SCF, OPHQ	10 M\$
Mesure 3	Enrichir l'éventail des activités et des services adaptés aux besoins des personnes handicapées, immigrantes ou en situation de pauvreté qu'offrent les sociétés d'État en culture	
	Responsables : SPDAM, SGTQ, MCQ, MACM, MNBAQ, BAnQ Partenaires : MCC, MIDI, OPHQ	2,5 M\$
Mesure 4	Encourager la tenue d'activités citoyennes collaboratives menant à la diffusion et à la mise en valeur de documents patrimoniaux québécois sur le Web	
	Responsable : BAnQ	181,4 k\$
Mesure 5	Offrir aux Québécoises et aux Québécois l'accès gratuit aux musées un dimanche par mois	
	Responsable : MCC	5 M\$
Objectif 1.3	Renforcer l'engagement individuel et collectif en culture	
Mesure 6	Moderniser le programme Mécénat Placements Culture	
	Responsable : MCC	13,8 M\$
Mesure 7	Encourager la philanthropie culturelle par des mesures fiscales	
	Responsable : MFQ Partenaire : MCC	2,5 M\$

L'APPORT CROISÉ DES SECTEURS CULTURELS, ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

Objectif 1.4	Amplifier la relation entre la culture et l'éducation	
Mesure 8	Conclure une nouvelle alliance culture-éducation-famille	
	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MFA, sociétés d'État en culture	30,5 M\$
Mesure 9	Améliorer l'offre de sorties et d'activités culturelles dans le parcours éducatif	
	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MFA	35 M\$
Objectif 1.5	Accroître la synergie des secteurs culturels et sociaux	
Mesure 10	Soutenir des projets culturels et d'engagement social pour les jeunes Autochtones	
	Responsable : LOJIQ Partenaires : CALQ, MCC, SAJ, SAA	550 k\$
Mesure 11	Offrir aux personnes immigrantes et aux personnes nouvellement arrivées au Québec un accompagnement en matière de culture dans les bibliothèques municipales	
	Responsable : MIDI Partenaire : MCC	450 k\$

**ORIENTATION 2
FAÇONNER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CRÉATION ET AU RAYONNEMENT
DES ARTS ET DE LA CULTURE**

142,8 M\$

LE DÉPLOIEMENT DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION

Objectif 2.1 Soutenir une création et une production répondant à de hauts standards de qualité

Objectif 2.2 Favoriser la diversité des formes d'expression artistique et culturelle

Mesure 12	Augmenter l'aide gouvernementale destinée à la création et à la production Responsable : MCC Partenaires : CALQ, SODEC	60 M\$
Mesure 13	Réviser la loi constitutive de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) Responsable : MCC Partenaire : SODEC	

LA DIFFUSION DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE ET SA NOTORIÉTÉ À L'INTERNATIONAL

Objectif 2.3 Favoriser la diffusion culturelle sur tout le territoire québécois, au Canada et sur la scène internationale

Mesure 14	Augmenter le soutien gouvernemental à la diffusion culturelle au Québec Responsable : MCC Partenaires : CALQ, SODEC	52 M\$
------------------	--	---------------

Objectif 2.4 Accroître l'influence du Québec en matière de culture et la coopération avec ses partenaires internationaux

Mesure 15	Renforcer les actions de coopération et accroître la présence du Québec aux forums internationaux Responsable : MCC Partenaires : MRIF, MESI, sociétés d'État en culture et organismes du secteur de la langue française	11,5 M\$
------------------	---	-----------------

L'ACCÈS ÉQUITABLE À UNE VIE PROFESSIONNELLE GRATIFIANTE ET ÉVOLUTIVE

Objectif 2.5 Améliorer les conditions socioéconomiques des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels

Mesure 16	Mettre en œuvre des solutions concrètes à la problématique de l'emploi, de la rémunération et de la protection sociale des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels Responsable : MCC Partenaires : CALQ, SODEC, MTESS, CNESST, OCCQ, CCQ, SCF	5 M\$
------------------	---	--------------

Objectif 2.6 Offrir aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels l'accès à un continuum cohérent de formation professionnelle et de perfectionnement

Mesure 17	Bonifier l'accès des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels à la formation Responsable : MCC Partenaires : MTESS, MEES, CPMT, CMADQ, CALQ	14,3 M\$
------------------	---	-----------------

Objectif 2.7 Assurer une meilleure inclusion de tous les talents

Mesure 18	Mettre en place des actions visant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'équité dans le secteur culturel Responsables : MCC, sociétés d'État en culture Partenaires : MIDI, MTESS, SCF, OPHQ	
------------------	---	--

ORIENTATION 3**DYNAMISER LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET LE TERRITOIRE****177,9 M\$****LA CULTURE ET LE PATRIMOINE, ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA VITALITÉ DU TERRITOIRE****Objectif 3.1 Améliorer la qualité des milieux de vie grâce à la culture****Mesure 19 Doter le Québec d'une stratégie gouvernementale en architecture**

Responsable : MCC

Partenaires : MEES, MSSS, MAMOT, MERN, SQI, CT, CCNQ, CALQ, MTMDDET, SHQ

100 k\$**Mesure 20 Améliorer l'attribution du financement public aux festivals et événements en culture**

Responsable : MCC Partenaires : CALQ, SODEC

14,6 M\$**Mesure 21 Favoriser la mise en valeur des composantes culturelles dans les démarches de planification du milieu municipal en matière d'aménagement du territoire**

Responsable : MAMOT Partenaire : MCC

Mesure 22 Soutenir le développement des entreprises œuvrant en agrotourisme et en tourisme gourmand dont les activités contribuent à mettre en valeur l'identité culinaire québécoise

Responsable : MAPAQ Partenaires : MCC, MTO

Objectif 3.2 Miser sur le plein potentiel du patrimoine culturel**Mesure 23 Bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois pour améliorer le soutien à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission de ce patrimoine**

Responsable : MCC

Partenaires : MFQ, MEES, MDDELCC, MFFP, MTO, MAPAQ, MAMOT, SAA, CALQ, SODEC, MCQ

35,5 M\$**Mesure 24 Soutenir les communautés qui se mobilisent en faveur de la protection, de la transmission et de la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux**

Responsables : MCC, CPCQ

25 M\$**Mesure 25 Agir de manière exemplaire dans la gestion du patrimoine culturel de l'État**

Responsable : MCC

Partenaires : MEES, MAMOT, MDDELCC, MERN, MSSS, MJQ, MFFP, MTMDDET, CCNQ, SEPAQ, SQI, SODEC, BANQ, CPCQ, MNBAQ, MACM, MCQ, Commission de toponymie

5 M\$**Mesure 26 Mettre en œuvre une stratégie de commémoration**

Responsable : MCC

Partenaires : Commission de toponymie, SAA

LA PUISSANCE DE L'ACTION LOCALE ET RÉGIONALE**Objectif 3.3 Prendre en compte la diversité des régions****Mesure 27 Tirer profit d'une meilleure coordination des services gouvernementaux en culture, en communications et en langue française qui sont offerts dans toutes les régions**

Responsable : MCC

Partenaires : CALQ, SODEC, BANQ, CMADQ, OQLF, STQ

Objectif 3.4 Prendre appui sur les initiatives culturelles des municipalités, des municipalités régionales de comté et des Autochtones**Mesure 28 Établir un nouveau partenariat avec les gouvernements de proximité en matière de culture et de langue**

Responsables : MCC, CALQ

Partenaire : MAMOT

28 M\$**Objectif 3.4.1 Renforcer le rôle culturel de Québec, capitale nationale****Mesure 29 Contribuer au positionnement de Québec comme ville créative de l'UNESCO**

Responsable : MCC

Partenaires : MTO, MRIF, SCN, sociétés d'État en culture

1 M\$**Mesure 30 Appuyer l'essor de grandes institutions culturelles de la capitale nationale**

Responsable : MCC

24,2 M\$**Mesure 31 Soutenir la Ville de Québec dans sa volonté de diversifier et de bonifier son offre d'événements de grande envergure**


Responsable : SCN

5 M\$

Objectif 3.4.2 Miser sur l'énergie culturelle de Montréal, métropole du Québec

Mesure 32	Renforcer la reconnaissance de Montréal comme chef de file en créativité numérique Responsable : MCC Partenaires : SRM, MESI, MRIF, sociétés d'État en culture	1 M\$
Mesure 33	Appuyer l'essor de grandes institutions culturelles de la métropole Responsable : MCC	38,5 M\$
Mesure 34	Favoriser l'inclusion de mesures culturelles dans les plans d'action des municipalités et des municipalités régionales de comté engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et faciliter leur réalisation Responsable : MFA Partenaires : MAMOT, MCC	

ORIENTATION 4**ACCROÎTRE L'APPORT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS À L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC****168,2 M\$****L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET L'ORIGINALITÉ DES MODÈLES ORGANISATIONNELS****Objectif 4.1 Créer des conditions propices à l'éclosion et au développement de l'entrepreneuriat culturel**

Mesure 35 	Poursuivre la défense des intérêts du Québec en matière de culture et de langue auprès du gouvernement fédéral Responsable : MCC Partenaires : MRIF, SQRC	
Mesure 36	Assurer l'efficacité et l'équité du système fiscal pour les industries culturelles Responsable : MFQ Partenaires : MCC, SODEC	80,3 M\$
Mesure 37	Soutenir le développement de l'entrepreneuriat culturel à l'ère numérique Responsable : SODEC Partenaire : MCC	45 M\$

Objectif 4.2 Encourager les approches transversales et le partenariat entre les organisations

Mesure 38	Faire rayonner les entreprises exemplaires qui misent sur la culture comme levier de développement économique et de responsabilité sociale Responsable : MESI Partenaire : MCC	155 k\$
-----------	--	---------


LA PERFORMANCE SUR LES MARCHÉS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**Objectif 4.3 Maximiser l'exploitation du marché intérieur**

Mesure 39 	Accroître la diffusion de contenus culturels francophones Responsable : STQ	13,7 M\$
--	--	----------

Objectif 4.4 Soutenir les artistes ainsi que les entreprises et organismes culturels dans leurs actions de développement de marchés internationaux

Mesure 40	Stimuler l'exportation, le rayonnement et la découvrabilité des œuvres ainsi que des productions culturelles québécoises Responsable : MCC Partenaires : MRIF (siège et réseau), MESI, LOJIQ, SODEC, CALQ, MACM, MNBAQ, MCQ, STQ, IQ	14 M\$
-----------	--	--------

LES CLÉS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**Objectif 4.5 Accroître les compétences numériques****Objectif 4.6 Améliorer les connaissances et la maîtrise des données**

Mesure 41 	Bonifier et prolonger le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) Responsable : MCC	15 M\$
--	--	--------

GRAND TOTAL : 600,9 M\$

LISTE DES SIGLES

MINISTÈRES ET ORGANISMES PARTENAIRES

CCNQ	Commission de la capitale nationale du Québec
CCQ	Commission de la construction du Québec
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CPCQ	Conseil du patrimoine culturel du Québec
CPMT	Commission des partenaires du marché du travail
CT	Conseil du trésor
IQ	Investissement Québec
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
MFA	Ministère de la Famille
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MFQ	Ministère des Finances
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MJQ	Ministère de la Justice
MRC	Municipalité régionale de comté
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

MTO	Ministère du Tourisme
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
SAJ	Secrétariat à la jeunesse
SCF	Secrétariat à la condition féminine
SCN	Secrétariat à la Capitale-Nationale
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SHQ	Société d'habitation du Québec
SQI	Société québécoise des infrastructures
SQRC	Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
SRM	Secrétariat à la région métropolitaine

SOCIÉTÉS D'ÉTAT EN CULTURE

BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CMADQ	Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
MACM	Musée d'art contemporain de Montréal
MCQ	Musée de la civilisation
MNBAQ	Musée national des beaux-arts du Québec
SGTQ	Société du Grand Théâtre de Québec
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
SPDAM	Société de la Place des Arts de Montréal
STQ	Société de télédiffusion du Québec

ORGANISMES DU SECTEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

CSLF	Conseil supérieur de la langue française
OQLF	Office québécois de la langue française

